



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 50274

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les dernières propositions de la Caisse nationale d'assurance maladie relatives au décotes tarifaires. En effet, le Journal officiel du 1er août 2000 vient de publier les mesures correctives proposées par la Caisse nationale d'assurance maladie avec l'avis conforme du Gouvernement. Les professions de santé et de nombreux patients craignent non seulement pour la qualité des soins, mais également pour le libre accès à ceux-ci. Aussi, il souhaiterait connaître, suite à la publication des propositions de la CNAM, les mesures envisagées par le Gouvernement pour assurer aux professionnels de la santé et aux patients le principe de libre accès aux soins médicaux.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50274

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 août 2000, page 5023